



**CONSEIL DE QUARTIER
PLENIERE
14 MAI 2019**

La séance est ouverte à 18h40 en présence de :

Élus :

*Laurent Abrahams, adjoint au Maire délégué à la Propreté et Voirie
Florian Vigneron, adjoint au Maire délégué aux Affaires sociales et solidarités, Cultes, Mémoire, Cimetière, Anciens combattants, Bâtiments et travaux ; élu de quartier Montreau – Le Morillon*

Services municipaux :

*Julien Roman, chargé de démocratie participative, service Démocratie participative
Juliette Constant, gestionnaire urbain de proximité, Antenne vie de quartier des Blancs Vilains
Fadette Abed, journaliste au Montreuillois, service Communication*

Partenaires :

***Est Ensemble** : Djamil Benkerrou, responsable de secteur espace public ; Marie Côté, chargée de sensibilisation et de contrôle de l'espace public*

***OPHM** : Maria Fernandes, responsable de secteur « territoire Est »*

Et 13 habitants.

* * *

1. Eclairage

Florian Vigneron excuse Agathe Lescure. Il se dit heureux que le Conseil de quartier, relancé en début d'année 2019, continue à s'impliquer dans les problématiques locales.

Julien Roman excuse le service Eclairage public qui n'a pu être présent, mais a néanmoins transmis un point d'étape sur le déploiement du plan Lumière.

Julien Roman précise que le Plan Lumière est un important projet de renouvellement des réseaux électriques et du parc de candélabres, à l'échelle de la ville entière. La ville compte plus de 6 000 candélabres et points lumineux, mais ce réseau est vétuste et dégradé : environ 10 % du réseau est dégradé et il subit de fréquentes pannes. Par ailleurs, il génère une dépense de 600 000 euros annuels (en 2016) qui pourrait être nettement baissée avec des LED.

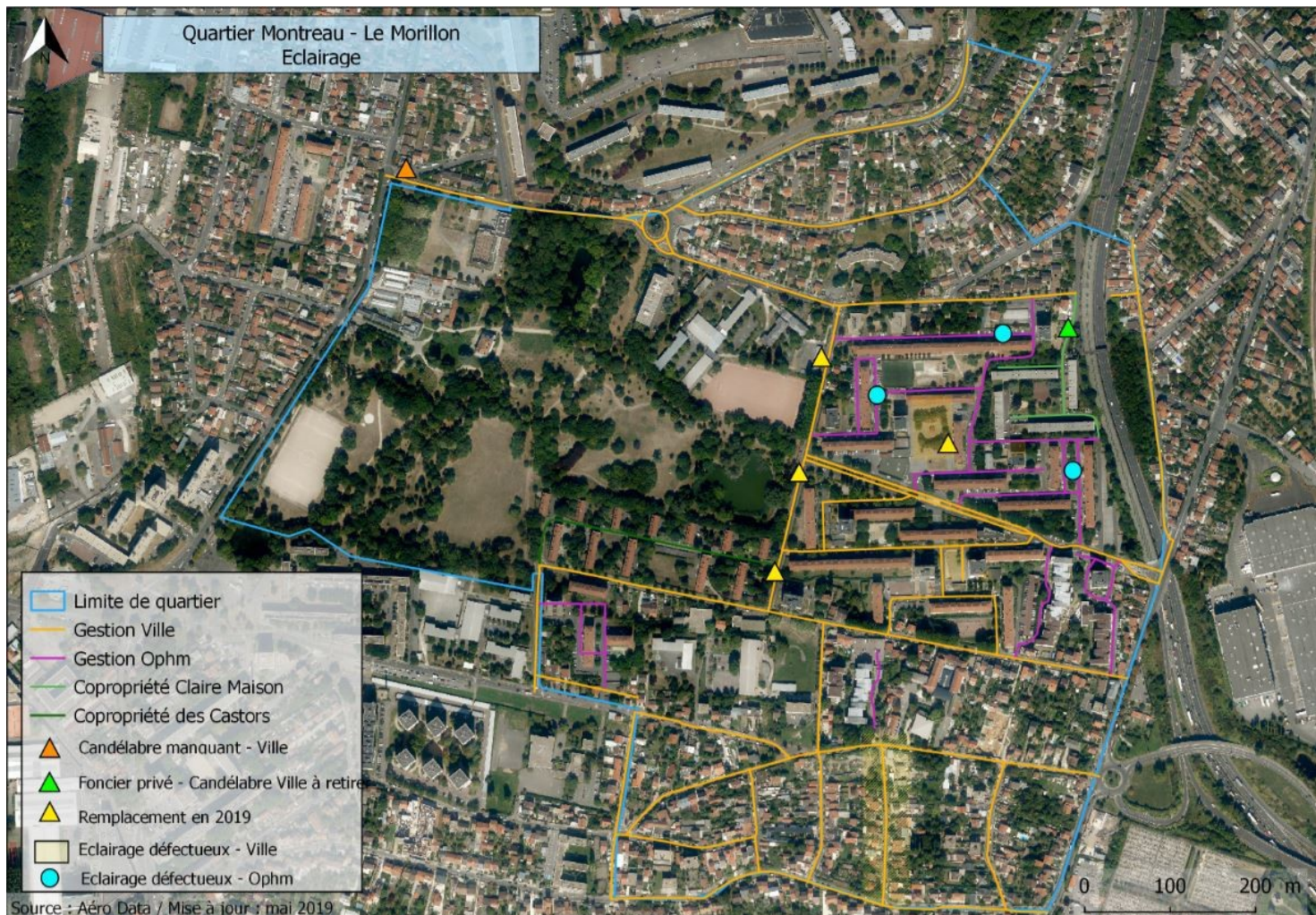
Laurent Abrahams ajoute que la Ville n'a pas investi depuis trop longtemps dans son réseau électrique : avec ce plan, qui représente un investissement de 12 millions d'euros sur une dizaine d'années, elle se dote d'un réseau neuf qui fera nettement baisser sa consommation. La consommation pourrait être réduite de 72 %. Cela correspond également à un enjeu écologique de diminution des dépenses énergétiques.

Laurent Abrahams précise que le plan Lumière prévoit la mise en place d'un système de télégestion, permettant d'être plus réactif sur les pannes. Il comprend aussi un système de modulation de la lumière selon les horaires et les lieux : dans les lieux particulièrement sombres, elle pourra être augmentée afin de gagner en sécurité. Enfin, en plus du renouvellement du parc, le projet comporte un aspect esthétique visant à créer une identité lumineuse : 40 mâts de lumière colorée seront à termes apposés, notamment aux entrées de ville et sur les places. L'agence SNAIK de Yann Kersalé, reconnue internationalement dans ce domaine, a été mandatée par la Ville pour piloter le projet. Une première vague de mâts a été installée dans chaque quartier, avec le code couleur des quartiers de la ville (bleu à Montreau – Le Morillon).

Juliette Constant présente les problématiques relevées sur le quartier, concernant l'éclairage. La carte projetée distingue les zones de gestion relevant de la Ville, de l'OPHM et des copropriétés. Juliette Constant précise que

le remplacement de 4 candélabres (3 sur la rue C. Delavacquerie, 1 sur la place Le Morillon) est prévu par la Ville avant l'été 2019. Le plan Lumière se déploiera en 2020 sur les rues de la Tranchée, P. Lafargue et Saint Exupéry.

Eclairage : gestion et problématiques



Maria Fernandes mentionne que l'OPHM a fait établir un diagnostic du réseau de la place Le Morillon et des rues adjacentes dont l'OPHM a la gestion (D. Ferry, R. Rolland, R. Martin) : 19 candélabres sont en panne actuellement en raison d'un câblage vétuste. Toutefois, le diagnostic n'a pas permis de trouver l'origine exacte de la panne afin de remplacer la section de câble. Le seul plan date de 1962 et une seule armoire électrique alimente le secteur. Un nouveau devis est en cours : dans un délai de 5 semaines, une entreprise spécialisée recherchera la panne. Maria Fernandes précise que la recherche de panne et la réparation ont un coût très élevé, de l'ordre de 30 000 euros. Elle assure qu'une remise en fonction provisoire sera réalisée sous quinze jours, avant recherche de l'origine des pannes récurrentes et intervention plus lourde.

Florian Vigneron ajoute que la Ville a pris un peu d'avance sur l'OPHM en termes de remplacement de candélabres et de réfection des réseaux, mais que l'OPHM s'inscrit dans la même démarche. Le déploiement du Plan Lumière, d'abord prévu sur 10 ans, va s'accélérer : un effort financier va permettre de réaliser les investissements sur 8 ans.

Une habitante fait part de son sentiment d'abandon global sur les investissements dans le quartier et d'insécurité lié à un éclairage défectueux sur la rue C. Delavacquerie ou de mauvaise orientation de certains candélabres.

Florian Vigneron rappelle que les 3 candélabres de cette rue seront remplacés en 2019. Il assure que la ville réalise de nombreux investissements dans le secteur.

Laurent Abrahams précise que les candélabres seront réorientés ou déplacés avec le Plan Lumière, qui se déploie rue après rue dans toute la ville.

2. Propreté

Juliette Constant présente les différentes interventions sur le quartier concernant la propreté : elles font intervenir plusieurs acteurs (la Ville, Est Ensemble, l'OPMH) sur des zones différentes.

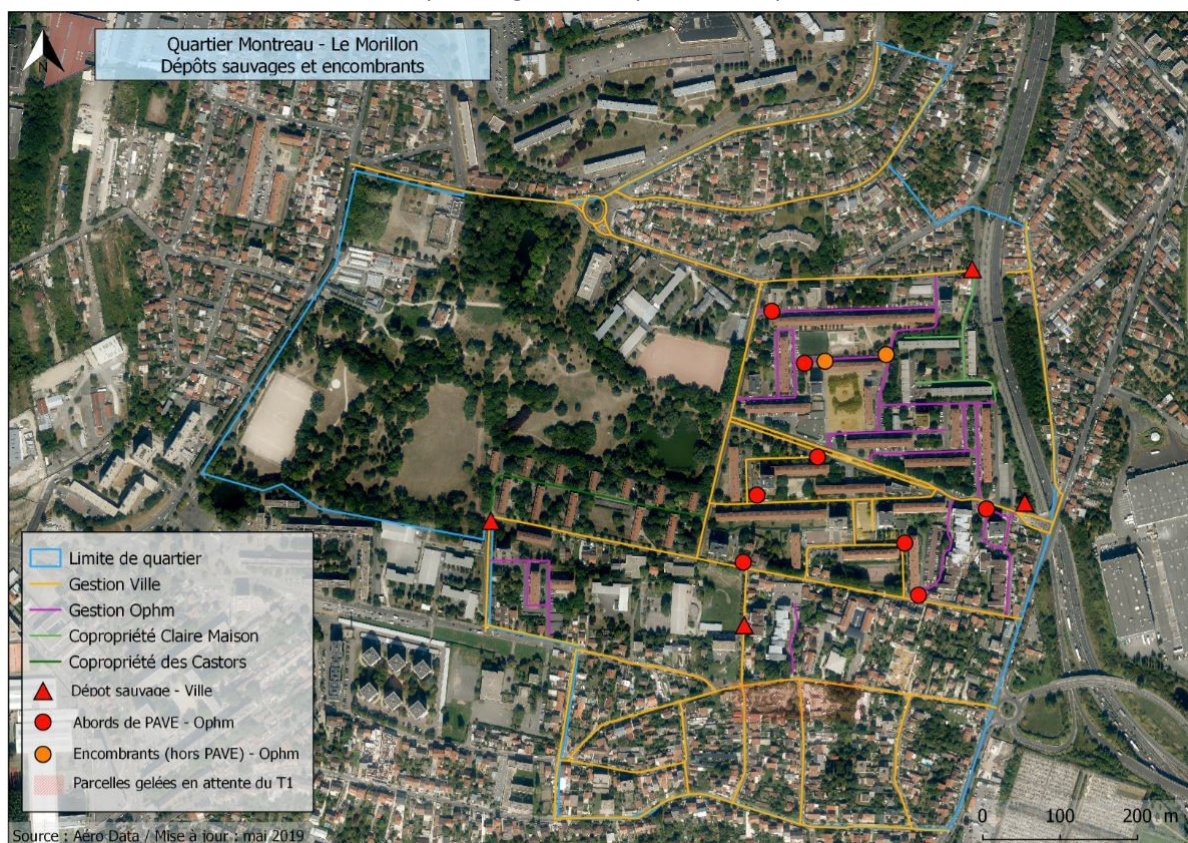
Concernant les dépôts sauvages, le retrait est assuré par Est Ensemble. La Ville assure un renfort avec la brigade Propreté, qui peut rechercher les auteurs et les verbaliser. En termes d'entretien de voirie, la Ville est compétente : il est important que les habitants fassent les signalements sur la plateforme Sésam, qui centralise toutes les demandes et les répercute aux services concernés. Juliette Constant pointe les dépôts sauvages récurrents, qui se situent essentiellement aux abords des points d'apport volontaire enterrés.

Le nettoyage des rues est réalisé par la Ville, tous les 15 jours dans chaque rue. Sur la place Le Morillon, la rotation est réduite à toutes les semaines.

Le ramassage des encombrants est assuré par Est Ensemble, les 2èmes et 4èmes mercredis du mois (sauf sur le patrimoine OPMH, où la collecte a lieu chaque semaine le vendredi). La collecte des PAV est assurée par Est Ensemble ; le nettoyage des PAV est assuré par l'OPMH (sur son patrimoine).

Florian Vigneron ajoute que la répartition des tâches de nettoyage était équilibrée entre la Ville et Est Ensemble depuis le mandat précédent. Aujourd'hui, le partage a été réajusté : Est Ensemble fait toutes les collectes, et la Ville assure le nettoyage des rues.

Propreté : gestion et problématiques



Laurent Abrahams mentionne que la priorité est de réduire la source des déchets car, une fois incinérés, les déchets ne disparaissent pas, il reste les REFIOM, des résidus très toxiques qui sont enterrés. Une partie des déchets peut être utilisée comme matériau pour les routes. L'État a la compétence de faire réduire les déchets à la source, en incitant les commerçants, et réglementant les emballages et les sacs plastiques.

Laurent Abrahams rappelle que la Ville a créé une Brigade propreté dont les agents verbalisent les auteurs de dépôts sauvages, souvent à l'aide de la vidéosurveillance, ou en ouvrant les sacs. Ce sont essentiellement de petits artisans qui refusent de payer la déchetterie. Le nombre de verbalisations est passé de 150 à 1 500 par an au fur et à mesure du déploiement de la Brigade, désormais composée de 12 agents. Aujourd'hui, les villes voisines constatent une augmentation de leurs dépôts sauvages, qui pourrait être un report de ceux évités à Montreuil. La Ville a trouvé une solution juridique pour que les procès-verbaux ne soient pas contestables au tribunal administratif : les amendes sont payées au tribunal de police (leur produit va alors à l'État et non pas à la Ville).

Une habitante constate que la plupart des dépôts sauvages dans le quartier sont liés au stationnement devant les PAV.

Marie Coté informe qu'elle appelle fréquemment la Brigade propreté pour ouvrir les sacs et chercher les auteurs. Elle fait également intervenir la police municipale pour verbaliser le stationnement devant les PAV.

Juliette Constant ajoute que des sensibilisations sont menées par le Centre social Espéranto, notamment avec par les Ateliers socio-linguistiques et les Femmes des Morillons, qui ont désigné des Ambassadeurs de la propreté, qui font un nettoyage participatif par trimestre, ainsi que des panneaux de sensibilisation. De plus, Est Ensemble réalise des campagnes de porte à porte.

Maria Fernandes dit qu'elle a plusieurs fois essayé de travailler avec les locataires sur la valorisation de l'encombrant et le troc, depuis 7 ans. Il est possible de faire du théâtre forum, des jeux de rôle, des animations pédagogiques. Toutefois, elle estime que la dynamique ne « prend » pas ici.

Marie Coté ajoute qu'Est Ensemble a fait trois porte à porte de sensibilisation dans le quartier, depuis l'installation des PAV. Sur la dernière, seuls 30 % des logements ont été touchés. Elle ajoute qu'une prochaine sensibilisation sera prévue en juin 2019.

Florian Vigneron assure que la propreté est une préoccupation majeure de la municipalité. Le partage des tâches avec Est Ensemble a été refait, assurant une amélioration des interventions. Il ajoute que le Conseil municipal a voté en 2019 un crédit d'un million d'euros pour déléguer le nettoyage des grands axes à une entreprise, afin de permettre aux effectifs municipaux de se consacrer au reste du territoire. Il faut respecter le travail des agents qui travaillent à l'extérieur, toute l'année : ils sont entièrement mobilisés à l'amélioration de la propreté dans la ville. On observe enfin une diminution des signalements et des tas sauvages.

Laurent Abrahams précise que les services ont des cellules de veille tous les 15 jours afin de traiter les problèmes dans l'espace public. Un système de comptage des points de dépôts sauvages a été créé : il y a quelques années, on comptait 200 points réguliers de dépôts sauvages, aujourd'hui, seulement une trentaine. La rue de Paris, qui concentrait beaucoup de difficultés, est désormais nettoyée deux fois par jour. On travaille aussi avec le concessionnaire des marchés, pour améliorer le nettoyage en fin de marché.

Le problème, selon lui, concerne davantage les parents que les enfants, qui se montrent plutôt sensibilisés, à l'école. Ensuite, les adolescents sont difficiles à toucher par les sensibilisations : ils peuvent jeter leurs papiers gras à quelques mètres d'une poubelle. Il s'agit d'une posture d'esprit, une rébellion.

Une habitante demande qui remplace les poubelles quand elles sont détériorées.

Marie Coté répond que les propriétaires ou le syndic doivent appeler Est Ensemble (0805 055 055 – gratuit) pour signaler un bac manquant ou détérioré. Il est normalement remplacé en 3 jours.

Une habitante constate une raréfaction des places de parking dans le quartier.

Florian Vigneron mentionne que pour le stationnement, deux solutions existent : soit il est libre et gratuit, mais les riverains ne sont pas assurés de trouver une place ; soit les parkings sont résidentialisés, c'est à dire fermés, et l'on paie généralement une petite redevance mensuelle au bailleur. La résidentialisation a été proposée dans plusieurs immeubles de l'OPHM, mais les locataires ont refusé.

Il ajoute que des travaux sont prévus pour les boxs du parking Descartes. Dans le parking sous la dalle portant le terrain de sports, il n'y a pas de projet arrêté concernant les boxs, cela devrait être défini dans le cadre du projet NPNRU.

Florian Vigneron reconnaît une problématique de mécanique sauvage sur le quartier, avec 6 points bien identifiés, sur lesquels la police municipale effectue des rappels à la loi.

Florian Vigneron rappelle que le quartier va connaître d'importantes transformations avec le NPNRU, même si le projet n'a été qualifié par l'Etat que d'intérêt régional, avec une enveloppe de travaux moins importante qu'un projet d'intérêt national. La municipalité se bat pour faire requalifier le projet comme étant d'intérêt national.

3. Parcelles « gelées » pour le tramway : rue des Ruffins et rue de la Tranchée

Juliette Constant rappelle que les parcelles « gelées » de la rue des Ruffins et de la Tranchée appartiennent principalement à l'État (quelques-unes appartiennent au Département ou à la Ville). Les parcelles de l'Etat connaissent de fréquents dépôts sauvages : elles sont jonchées de gravats et de dépôts. La Ville a réitéré les demandes de retrait des déchets à l'État.

Juliette Constant précise qu'une récente réunion avec l'État a permis d'acter un nettoyage des parcelles avant la fin de l'été 2019. Il est également prévu d'ajouter les clôtures afin de limiter les dépôts. Elle ajoute qu'un travail est engagé avec un collectif d'habitants (collectif Ruffins Ensemble), l'État, le Département, les villes de Paris et Montreuil afin d'imaginer une occupation de ces parcelles. Il ne s'agirait toutefois pas de jardins partagés en raison de la probable pollution des sols, à moins de les réaliser dans des bacs.

4. Actualités du quartier

Juliette Constant présente la programmation culturelle du quartier :

- médiation nomade
- concertation de la place du marché des Ruffins
- repas de quartier
- exposition *Regard neuf 3*.

La séance est levée à 21h.